

Une étape de l'écriture, l'évaluation de l'orthographe

Synthèse d'ouvrages à propos de la dictée

- Nina CATACH *L'Orthographe française* (Nathan)
- Danièle COGIS *Pour enseigner et apprendre l'orthographe* (Delagrave)
- André ANGOUJARD *Savoir orthographier* (Hachette Education)

1 LA DICTÉE

La dictée... ou les dictées, puisque les appellations et les types d'exercices varient : autodictée, dictée préparée, dictée expliquée, dictée dirigée, dictée réfléchie, dictée problème, dictée partielle, dictée du jour, dictée de contrôle...Voilà quelques-unes des formes que peut prendre ce travail d'écriture proposé dans la classe.

Nous lisons dans les **Instructions officielles** que l'orthographe est un élément important de notre langue et de notre histoire, et ce ne sont pas les professeurs qui le contesteront. La relation quotidienne de la classe à l'orthographe est essentielle.

La dictée, adulée ou détestée, plébiscitée ou redoutée, reste un exercice scolaire. Moyen de contrôle ou moyen d'apprentissage, elle a sa place dans l'évaluation de l'élève. Elle permet inévitablement de tester ses capacités à observer les phénomènes de notre langue et à résoudre les problèmes qu'il rencontre. Cependant, elle est sans doute le seul exercice à être encore souvent contrôlé entièrement négativement. L'élève au Brevet des Collèges ne peut qu'y perdre des points. Ne serait-il pas pourtant plus intéressant de mesurer des capacités, de valoriser des performances que de pénaliser des déficits ? Ne peut-on pas prévoir des modalités d'évaluation positive ?

Certes l'évaluation est nécessaire mais elle doit être réaliste. Nous constatons par exemple que lors des évaluations à l'entrée en sixième, quarante-sept pour cent des élèves d'une classe échouent dans les exercices qui concernent les accords... Cela doit être pris en compte dans le suivi des élèves. La référence à la norme orthographique est nécessaire mais elle doit être complétée par une observation du parcours de progrès de l'élève. La dictée doit être un texte accessible pour tous les élèves auxquels elle s'adresse afin d'éviter la surcharge cognitive et de permettre une concentration sur les difficultés orthographiques.

La présentation est également importante pour l'élève : un texte soigné sera plus facile à relire. Cependant, écrire en sautant des lignes constitue une difficulté supplémentaire. L'élève se concentre sur cette contrainte au lieu de penser à l'orthographe des mots. Par ailleurs, cette disposition nuit à la bonne visualisation des paragraphes et au repérage de l'unité phrastique. Cela rend donc la relecture plus fastidieuse et moins efficace. De plus, celui qui écrit lisiblement et rapidement commet en général moins d'erreurs et la lenteur est un handicap supplémentaire.

[...]

L'atelier de négociation graphique –ou entretien orthographique – est une forme d'individualisation puisque l'explication donnée par l'élève de ses difficultés l'amène à réfléchir sur la langue et à construire une démarche

personnelle d'approche de l'orthographe. Cette activité a une dimension explicative et argumentative. Cela permet de privilégier l'activité réflexive par la verbalisation et la confrontation des points de vue.

La correction nécessite une implication de l'élève. Un code de correction en usage dans la classe lui permet de classer ses fautes et par conséquent de tenter de les corriger. La correction doit donc avoir un sens pour lui. Les erreurs ne sont pas obligatoirement des échecs mais elles sont souvent les marques d'un savoir en construction. L'analyse des erreurs est donc enrichissante dans la mesure où l'erreur marque souvent une étape dans l'apprentissage. (Ex : « ils trouvent » → l'élève a repéré le pluriel mais n'a pas intégré la terminaison verbale. C'est donc un premier pas dans la réflexion même si la réponse n'est pas satisfaisante.)

[...]

Comment évaluer ? Tout d'abord, le mode d'évaluation peut varier en fonction des capacités des élèves. La notation traditionnelle dégressive a pour conséquence de décourager ceux qui ont le plus de difficultés et ils savent que leurs points vont se décompter négativement, jusqu'à des moins dix ou moins vingt. Ce décompte ne sert alors plus à grand chose... Une évaluation doit être formative, c'est à dire qu'elle doit guider vers l'apprentissage et le progrès. Nous pouvons proposer de répartir les élèves en trois groupes. Le texte dicté peut être de longueur variable selon les groupes, ce qui donnera un temps de relecture plus long à ceux qui en ont besoin et un temps de concentration un peu plus court. Et ensuite, les critères d'évaluation ne seront pas non plus les mêmes pour tous. Des professeurs proposent de scinder la note en deux parties : 10 points dégressifs, 10 points positifs. On pénalise l'erreur et on valorise la réussite. Cette répartition des points peut varier en fonction du niveau de l'élève mais aussi en fonction du texte proposé, de ses difficultés et des attentes de l'enseignant. Les élèves peuvent également participer à l'élaboration de la grille de correction, ce qui leur permet de savoir exactement ce que l'on attend d'eux et de mobiliser leurs efforts sur ce qui a été défini.

[...]

Ces différentes approches doivent donner à la dictée tout son sens. Elle doit être pour l'élève un outil d'enrichissement et non un piège qui se referme sur lui. Elle lui permet de s'interroger sur notre langue, d'analyser, de réfléchir et de progresser. Par la dictée, l'élève peut s'approprier un texte choisi pour lui par l'enseignant ou par un autre élève. C'est donc aussi un moment de découverte et d'échange.